



Rapport moral 2020

Malgré les circonstances exceptionnelles, notre association est restée très active en 2020.

Sur le **plan juridique et administratif**, Le RESTHEVER a obtenu la reconnaissance du statut d'association d'intérêt général qui la conforte auprès des donateurs potentiels et pour l'envoi de reçus fiscaux.

L'équipe permanente de bénévoles s'est renforcée : Auprès de Nathalie Deguen, présidente et de Marie-Caroline Thuillier, directrice scientifique, Géraldine Dufey est rejointe par Hobraïan Lopes pour la communication. En plus des deux personnes qui ont rejoint l'équipe l'an dernier - Annie Brétecher, qui développe en particulier les relations avec les collectivités publiques et Rizlane Hemmi qui apporte son soutien à l'organisation des manifestations, Dominique Ciavatti contribue désormais notamment à préparer les réunions et gérer le fichier des membres du Réseau. Le fichier a d'ailleurs été l'objet d'un important travail collectif de refonte et de mise à jour.

Sur le plan des activités scientifiques et visites, Marie-Caroline a mis à profit son séjour au Canada pour étudier les théâtres de verdure extraordinaires de ce pays : des fiches d'inventaire sont consultables sur le site internet où elles rejoignent celles sur les Etats Unis pour illustrer l'ampleur et la diversité des réalisations d'Amérique du Nord dans ce domaine. L'assemblée générale sera l'occasion d'une présentation de ces sites.

Le travail d'inventaire se poursuit avec des entrées nouvelles en France comme à l'Etranger.

Les actes du colloque « Espaces des théâtres de société », dirigés par Valentina Ponzetto et Jennifer Ruimi, avec un développement sur les théâtres de verdure, sont parus aux éditions PUR.

Notre directrice scientifique a aussi rédigé un article sur Sorensen- paysagiste danois créateur de théâtres de verdure remarquables-pour la revue de notre partenaire EBTS

Une visite des théâtres de verdure de l'Oise a été organisée avec l'association des parcs et jardins de l'Oise et les propriétaires de l'ancienne commanderie de Neuilly sous Clermont, du Potager des Princes de Chantilly ainsi que le Festival des forêts, animateur du site de Saint-Pierre-en-Chastres.

Côté communication, un article de Lucien Jedwab est paru dans le Monde sur le thème des jardins ouverts et a signalé aux côtés du festival des arts florissants de William Christie au jardin du bâtiment la représentation donnée par le Réseau des Théâtres de Verdure à Varangeville.

Un article de Nathalie Deguen sur l'intérêt du spectacle en plein air en général et des théâtres de verdure en particulier, mis en évidence par la crise sanitaire, est paru dans la revue Audiens-media : il invite au mariage systématique entre salles conventionnelles et scènes vertes.

Annie Brétecher a mis au point un accord avec un concepteur de plaques permettant aux membres du RESTHEVER de signaler cette appartenance et pouvant être commandées directement au Réseau.

Le dossier de presse que chacun de vous peut utiliser pour faire connaître l'association est à télécharger directement à partir du site internet.

Les activités dans les théâtres de verdure ont été naturellement très pénalisées par la crise sanitaire et de nombreux projets ont dû être annulés.

Signalons pourtant plusieurs cas de résistance méritoire tels que celui de Saint Marcel de Félines, où a été maintenue la représentation *d'Œdipe*, du Potager des Princes, du Festival des arts florissants ou du Festival des forêts qui ont maintenu et adapté leur programmation, tandis que le Prieuré de la Chaume tenait la 1ère édition de son Festival Art et Nature !

La tournée prévue en Normandie du spectacle de Yoland Simon n'a pu avoir lieu à la brillante exception d'une représentation à Varangeville, lieu emblématique pour les amateurs de jardins ... Le spectacle y a bénéficié du décor remarquable du bois de Morville, conçu par le paysagiste Pascal Cribier. L'engagement des responsables du lieu et des acteurs ont permis une belle réalisation.

2021 verra la concrétisation de nombreux projets ajournés en 2020 (dont la reprise du projet de tournée en Normandie) et de nouvelles entreprises : L'équipe permanente attend les contributions de chacun !

Rapport financier 2020

L'année 2020 a vu la réalisation des activités d'animation contrariée par la crise sanitaire, qu'il s'agisse des spectacles programmés à l'initiative des membres du Réseau –avec des exceptions - ou du projet de tournée en Normandie.

Cette opération, prévue en six étapes, a dû être limitée à une seule représentation, à Varangeville. Les artistes ayant néanmoins répété, le montant qui leur a été versé représente la moitié de la somme prévue au contrat (2 500 euros) la tournée étant reprogrammée pour 2021

Nos dépenses hors tournée ont été légèrement inférieures, à 4 466 euros, à celles de 2019 ; elles ont à nouveau porté sur l'indemnité pour travaux éditoriaux versée à trois personnes de l'équipe permanente, sur la communication et sur des frais divers.

Les recettes correspondant à la représentation sont de 280 euros. Les cotisations et les dons ont atteint un montant global de 2 440 euros, en diminution sensible par rapport à l'exercice antérieur.

La journée de visite de trois théâtres de verdure dans l'Oise, en octobre, en lien avec l'Association des Parcs et Jardins de l'Oise, a été autofinancée par les participants.

L'année 2020 se termine avec un solde budgétaire négatif.

DEPENSES		RECETTES		SOLDE budget 2020
Spectacle	2 500	Spectacle	280	
Travaux éditoriaux	3 250	Cotisations/dons	2 440	
Communication/ divers	1 216			
	6 966		2 720	- 4246

Avec un report à nouveau de 11 403 euros au titre de 2019, les comptes du RESTHEVER sont en excédent de 7157 euros au 31 décembre 2020.

Perspectives 2021

Le Réseau poursuivra la réalisation de l'inventaire et de diverses publications ainsi que le projet de tournée en Normandie interrompu en 2020, sous réserve de la situation sanitaire au mois d'août 2021.

Il proposera comme en 2020 la visite d'un ou plusieurs théâtres de verdure. Il mettra en lumière les réalisations de ses membres et soutiendra certaines d'entre elles si les conditions de leur financement, notamment grâce à la reprise de la progression des cotisations et dons, sont réunies.